

44 Diversification réussie en Rouge des Prés

ELEVAGE//// L'exemple du Gaec de la Culière a servi de support à l'assemblée générale du syndicat Rouge des Prés de Loire-Atlantique, mardi à Trans-sur-Erdre. Jean-Yves Raitière est associé avec son fils Guillaume, spécialisé sur l'atelier caprin.

Nous avons un objectif de 700 chèvres (650 en lait) et le troupeau allaitant a été ramené de 115 vaches Rouge des Prés à 95, pour 90 mises à la reproduction", explique l'éleveur, qui prévoit de se retirer dans deux ans. Quarante à 45 ha de maïs et autant de céréales occupent avec 105 de prairies une SAU de 192 ha.

"Après avoir été pas mal apporteurs à l'AOP, notamment en bœufs, nous avons réduit la voilure et sommes davantage maintenant sur un système conventionnel, avec un minimum de charges." La reproduction repose sur trois taureaux, dont deux qui tournent sur les lots de vaches, et un autre plus utilisé sur les génisses.

L'IVV moyen sur les trois dernières campagnes est de 369 jours. Il est de 372 jours pour les multipares et de 365 jours pour les premiers et deuxièmes vêlages. Elevés en deux lots, les bœufs sont abattus à 38 mois pour un poids de carcasse moyen de 556 kg. Avec un prix du lait de chèvre (prix de base et prime qualité) de 695 €/1 000 l en 2016, qui va même grimper à 710 € cette année, le lait de chèvre représente 70 % des recettes du Gaec de la Culière, pour 18 % seulement pour la partie allaitante. "La satisfaction pour nous, c'est que la production caprine n'est pas tributaire des primes, qui représentent moins de 10 %", se félicite Jean-Yves Raitière.

Attention à l'augmentation de la taille des troupeaux

"Pour réussir, il faut bien maîtriser la conduite du troupeau, ce qui passe par la repro, la durée des périodes de vêlages, l'âge au vêlage des primipares ou encore,



"Deux tiers des vêlages ont lieu au printemps et le tiers restant en septembre - octobre", indique Jean-Yves Raitière (veste rouge).

le tri des vaches de réforme. Plutôt que de vouloir augmenter à tout prix la taille de son troupeau, il faut se fixer des limites, tant économiquement qu'humainement", insiste Bénilde Lomelet, technicien viande d'Elevage conseil Loire Anjou.

En comparant les élevages des deux départements suivis par Bovins croissance à dix ans d'intervalle, des tendances lourdes se dégagent. Signe du grossissement des troupeaux, le nombre de vêlages moyen a augmenté de 12 % pour les 40 élevages déjà présents en 2005, c'est-à-dire + 0,5 vêlage/an. L'Ouest se distingue par sa double période de vêlages, même si les vêlages étalés (60 %) sont encore majoritaires. "Vous êtes la race qui fait vêler le plus jeune au niveau national", indique le technicien. En onze ans, pour la race Rouge des Prés, l'âge moyen au premier vêlage a diminué de 1,5 mois. Malgré un

maintien à 94,5 % de la productivité sur la période (nombre de veaux sevrés par vache présente), cet indicateur a chuté de 2014 à 2015. En cause : beaucoup plus de vaches gardées dans les élevages pour tenter de faire la référence, mais des vaches moins productives.

Concernant les performances des veaux (poids à 210 jours), ils ont augmenté en moyenne de 7 kg pour les mâles et de 1 kg pour les femelles. A l'abattage, les poids de carcasse des vaches ont augmenté de 4 kg, alors que les JB, abattus à 17,8 mois, font en moyenne 435 kg de carcasse. Le GMQ moyen, de la naissance à l'abattage, se maintient à 1 350 g/jour. "Il y a un impact de 52 euros à grouper plus de 90 % des vêlages sur trois ans plutôt que 60 %", conclut Bénilde Lomelet.